

Actualités sur la mise en place du DPC

Daniel Séréni

Stéphane David

14 janvier 2014

Contexte national

- Le DPC
 - Obligation annuelle pour les professionnels de santé (PM et PNM)
 - La validation de l'obligation annuelle peut être réalisée via:
 - La participation à un programme de DPC
 - Une démarche d'accréditation
 - Accréditation des médecins exerçant une spécialité ou une activité à risque
 - accréditation des laboratoires de biologie médicale, ...
 - L'enseignement et la recherche
 - Publication d'un article
 - Recherche clinique en matière d'amélioration de la qualité et de la sécurité
 - Formateur pour des activités de DPC
 - La simulation
 - ...

Contexte national

- Un premier bilan modeste
 - Moins de 90 000 professionnels de santé libéraux inscrits sur le site de l'OGDPC
 - Consommation modeste des crédits hospitaliers gérés par l'ANFH
 - Enquête IGAS en cours

Contexte national

- Niveau de financement identique des programmes pour les libéraux et les hospitaliers en 2013
- Période transitoire en 2013, 1^{er} semestre 2014?
 - Prise en charge très large des différentes actions de formation, congrès, DU/DIU
- Mise en place progressive des Organismes de DPC
 - En fonction de l'avancée des travaux des CSI
 - En cours pour les universités

CHU et CH

- La majorité des CHU et CH a déposé un dossier d'ODPC
 - Environ 50% des demandes sont jugées non conformes
- A l'AP-HP
 - Dossier déposé en juin 2013, instruction en cours
 - Procédure lourde et longue
- Convention avec la FSM
 - Signée avec les conférences des présidents de CME
 - valoriser les analyses de pratiques réalisées dans les établissements en liaison avec un programme de DPC de la spécialité médicale

L'ODPC AP-HP

- Un comité directeur du DPC
 - CME, CSIRMT, DMA, DRH, DSAP, coordonnateur de la gestion des risques, coordonnateur du DPC, directeur de l'ODPC
- Une cellule de coordination
 - EPP, gestion des risques, formation continue, système d'information, ...
- Un conseil scientifique et pédagogique
 - Médecins, pharmaciens, odontologistes, sages-femmes et auxiliaires médicaux
- Un secrétariat ODPC
 - Relation avec les tutelles et institutions (OGDPC, FSM, ...)
 - Gestion des déclarations des conflits d'intérêts

L'ODPC AP-HP

- Mise en place d'une plateforme de saisie des programmes de DPC
 - Pour validation par la commission scientifique et pédagogique de l'AP-HP
 - Avant enregistrement sur le site de l'OGDPC
- Création d'un site internet
 - Mise en ligne des programmes de DPC
 - Sélection des programmes par public, par GH, par thématique DPC, ...
- Mise en place de formations et informations
 - Pour les responsables de formation et formateurs internes AP-HP
 - Responsables qualité et responsables EPP
- Rencontres
 - les GH
 - Les collégiales
 - Les doyens de santé d'IDF

L'ODPC AP-HP

- Pour la période transitoire:
 - Toutes les actions de formation et d'analyse des pratiques professionnelles sont validantes pour le DPC si l'organisme est agréé (dont l'AP-HP)